

<b>MONO</b>	<b>Fiche signalétique</b>	<b>24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence</b> <b>Urgence médicale/</b> <b>Empoisonner le Contrôle:</b> <b>Dans Les Etats-Unis: Appel</b> <b>1-800-222-1222.</b>
		<b>Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.</b>
		<b>Urgence transport/Centre national de Réponse:</b>
		<b>1-800-535-5053</b> <b>1-352-323-3500</b>
<small>NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.</small>		
<b>IMPORTANT:</b> Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.		
<b>1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise</b>		

This Safety Data Sheet is available in American Spanish upon request.  
 Los Datos de Seguridad pueden obtenerse en Espanol si lo requiere.

<b>Nom:</b>	MONO Acoustical Sealant	<b>Date de Révision:</b>	4/11/2022
<b>Product UPC Number:</b>	070798754010, 070798754003	<b>Remplace:</b>	Nouvelle feuille de données de sécurité
<b>Product Use/Class:</b>	calfeutrants	<b>SDS No:</b>	4243564
<b>Manufactured For</b>	DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)	<b>Imported by:</b>	DAP Canada 475 Finchdene Square Unit 5 Scarborough, Ontario M1X 1B7 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)
	Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com		Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com
	Emergency Telephone: 1-800-535-5053, 1-352-323-3500, 1-800-222-1222		Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053, 1-352-323-3500
<b>Préparateur:</b>	Affaires réglementaires et environnementales		

## 2. Identification des dangers

**Classification SGH**

STOT, exposition répétée, catégorie 2, Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 3

**Symboles du produit****Mention d'avertissement**

Danger

**Dangers spécifiques**

77% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

**MENTIONS DE DANGER SGH**

Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 3 H331

Toxique par inhalation.

STOT, exposition répétée, catégorie 2 H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**SGH étiqueter les conseils de prudence**

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

**3. Information sur les composants**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Kaolin	1332-58-7	15-40	Pas d'information	Pas d'information
Pierre à chaux	1317-65-3	10-30	Pas d'information	Pas d'information
Butene, Homopolymère	9003-29-6	5-10	GHS07-GHS08	H304-315-332
Essences minérales paraffiniques lourdes hydrotraitées	64742-54-7	3-7	Pas d'information	Pas d'information
Solvant Stoddard	8052-41-3	3-7	GHS08	H304-372
Talc, forme de non-asbestous	14807-96-6	1-5	Pas d'information	Pas d'information
Lécithine de soja	8030-76-0	1-5	Pas d'information	Pas d'information
1,3-Butadiène, 2-méthyl-, polymère with 2-méthyl-1-propène, brominé	68441-14-5	1-5	Pas d'information	Pas d'information
Polyisobutylène	9003-27-4	1-5	Pas d'information	Pas d'information
Polyoxypropylène polyéthylène	CASRN NOT AVAILABLE	1-5	GHS06	H330

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

**4. Premiers secours**

**En cas d'exposition par inhalation:** En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais. Si elle a de la difficulté à respirer, quitter les lieux afin d'obtenir de l'air frais. Si la difficulté à respirer persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.  
NOTE : Le personnel seulement entraîné devrait administrer la respiration artificielle ou donner de l'oxygène.

**En cas de contact avec la peau:** Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux. Enlever et laver les vêtements contaminés.

**En cas de contact avec les yeux:** Si le produit pénètre dans les yeux, lavez immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Pas d'information

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray or Fog, Water

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Pas d'information

**ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU:** Pas d'information

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utilisez dans un espace bien aéré. Ouvrir toutes les fenêtres et les portes ou utiliser tout autre moyen afin d'assurer une ventilation en croisé et l'entrée d'air frais durant l'application et le temps de séchage. L'odeur n'est pas un critère valable pour déterminer les conditions de danger. Laver vigoureusement après la manipulation.

**Stockage:** Pas d'information

## 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96**

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Kaolin	2 mg/m <sup>3</sup> TWA particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	N.E.	15 mg/m <sup>3</sup> TWA total dust, 5 mg/m <sup>3</sup> TWA respirable fraction	N.E.
Pierre à chaux	N.E.	N.E.	15 mg/m <sup>3</sup> TWA total dust, 5 mg/m <sup>3</sup> TWA respirable fraction	N.E.
Butene, Homopolymer	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Essences minérales paraffiniques lourdes hydrotraitées	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Solvant Stoddard	100 ppm TWA	N.E.	500 ppm TWA, 2900 mg/m <sup>3</sup> TWA	N.E.
Talc, forme de non-asbestous	2 mg/m <sup>3</sup> TWA particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	N.E.	N.E.	N.E.
Lécithine de soja	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,3-Butadiene, 2-methyl-, polymer with 2-methyl-1-propene, brominated	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Polyisobutylène	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Polyoxypropylene polyéthylène	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

**Conseils supplémentaires:** MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

### Protection individuelle



**Équipement de protection respiratoire:** Dans certaines circonstances, lorsque le niveau anticipé de concentrations en suspension est supérieur aux limites d'exposition permises, il est nécessaire de porter un respirateur purificateur d'air muni d'une cartouche ou d'un filtre à cartouche anti-vapeurs organiques. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil

respirateur autonome. Lorsque des larmoiements, maux de tête ou des étourdissements surviennent ou si l'analyse de l'air démontre des niveaux supérieurs de vapeurs ou de brouillard de pulvérisation aux limites permises, porter un respirateur (approuvé NIOSH) installé de façon adéquate durant et après l'application. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



**Protection de la peau:** gants résistants aux solvants



**Protection des yeux:** Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a un risque de contact avec le corps.



**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Caractéristiques:</b>	Gris	<b>Etat Physique:</b>	Encre Grasse
<b>Odeur :</b>	Dissolvant insignifiant	<b>Seuil de l'odeur:</b>	Pas Etabli.
<b>Densité, g/cm3:</b>	1.54 - 1.54	<b>pH:</b>	Non applicable
<b>Freeze Point, °C:</b>	Pas Etabli.	<b>Viscosité (mPa.s):</b>	Not Established
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Pas Etabli.	<b>Partition Coeff., n-octanol/water:</b>	Pas Etabli.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas Etabli.	<b>Limites d'explosion, %:</b>	N.E. - N.E.
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	N.A. - N.A.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas Etabli.
<b>Point d'éclair minimum, ° C:</b>	100	<b>Pression de vapeur, en mmHg:</b>	Pas Etabli.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Pas Etabli.	<b>Méthode Flash:</b>	Seta A Fermé la Tasse
<b>Densité de vapeur:</b>	Plus lourd Qu'Aérer	<b>Flammability, NFPA:</b>	Ininflammable
<b>Poussières combustibles:</b>	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

## 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité :** Stable dans des conditions normales

**Conditions à éviter:** Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques. Ne pas fumer.

**INCOMPATIBILITÉ:** des acides forts et des bases fortes

**Produits de décomposition dangereux:** Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

## 11. Informations toxicologiques

**Inhalation:** L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation du nez, de la gorge, des poumons et des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs à haute concentration peut causer une insuffisance respiratoire (oedème du poumon). L'exposition prolongée ou répétée, ou à de fortes concentrations, peut provoquer une dépression du système nerveux central, et entraîner maux de tête, nausées, assoupissements, et vertiges, avec possibilité de narcose. Dans certains cas extrêmes, ceci peut aussi entraîner la perte de conscience.

**Contact avec la peau:** Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé et répété sur la peau peut provoquer une dermatite, ainsi que l'assèchement et la délipidisation de la peau, du fait des propriétés de solvant de ce produit.

**Contact avec les yeux:** Peut causer une irritation des yeux.

**Ingestion:** Nocif ou mortel si ingéré. Peut provoquer des troubles gastro-intestinaux avec vertiges et dépression du système nerveux central. En cas d'ingestion, peut causer diminution de la capacité pulmonaire. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil

digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Cancérogénicité:** Pas d'information

**RISQUE DE SANTE CHRONIQUE:** Un contact prolongé et répété avec la peau peut causer un dégraissage de la peau qui peut dégénérer en dermatite. L'inhalation excessive et répétée aux vapeurs de solvants peuvent causer une arythmie cardiaque. AVIS : Selon les rapports, une exposition professionnelle excessive et répétée aux solvants a été associée à des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. Les symptômes incluent : la perte de mémoire, la perte de capacité et la perte intellectuelle de coordination. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être nocive, voire mortel. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Peau le Contact, Ecorcher l'Absorption, Inhalation

### Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
1332-58-7	Kaolin	>5000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rat	N.I.
1317-65-3	Pierre à chaux	6450 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
9003-29-6	Butene, Homopolymer	10000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	>19.2 mg/L Rat
64742-54-7	Essences minérales paraffiniques lourdes hydrotraitées	5000 mg/kg Rat	5000 mg/kg Rabbit	< 5.7 mg/L Rat
8052-41-3	Solvant Stoddard	>7000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	21 mg/L Rat
14807-96-6	Talc, forme de non-asbestous	N.I.	N.I.	N.I.
8030-76-0	Lécithine de soja	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg	>20 g/l
68441-14-5	1,3-Butadiene, 2-methyl-, polymer with 2-methyl-1-propene, brominated	N.I.	N.I.	N.I.
9003-27-4	Polyisobutylène	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg	>20 mg/L
9003-11-6	Polyoxypropylene polyéthylène	5700 mg/kg Rat	N.I.	.3 mg/L Rat

N.I. = Aucune information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Informations sur l'évacuation:** Disposer des liquides dans un site d'enfouissement est interdit. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU:** Pas d'information

## 14. Informations relatives aux transports

**Précautions de transport spéciaux:** Pas d'information

DOT Numéro UN/NA: Pas Applicable  
 approprié Nom d'expédition: Pas Régulé.  
 Nom technique: Pas Applicable  
 Catégorie de risque: Pas Applicable  
 Sous-classe de danger: N.A.  
 Groupe d'emballage: Pas Applicable

## 15. Informations réglementaires

### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

## 16. Autres informations

Date de Révision: 4/11/2022 Remplace: Nouvelle feuille de données de sécurité

MOTIF DE LA RÉVISION: Conversion du norme de communication des dangers/GHS

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

### Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2	1	0	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 100.2

COV du matériau, g/L: 100

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, Poids %: 10.67

VOC Actual, Wt/Wt%: 6.5

### Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H330 Mortel par inhalation.  
 H332 Nocif par inhalation.  
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS06



GHS07



GHS08



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données

sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE

SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de

manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte

spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.